

<p>Direction générale de l'enseignement et de la recherche Service de l'enseignement technique Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau de l'action éducative et de la vie scolaire 78 rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955</p>	<p>Note de service DGER/SDPFE/2025-100 20/02/2025</p>
---	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction abroge :

DGER/SDPFE/2024-150 du 06/03/2024 : Résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 0

Objet : Résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Destinataires d'exécution

Directions régionales de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
Directions de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des DOM
Établissements d'enseignement agricole publics et privés

Destinataires d'information

Administration centrale

Résumé : Résultat de l'élection des représentants des délégués des élèves et des étudiants de l'enseignement agricole public au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA).

Textes de référence :

- Circulaire DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 2 octobre 2013

Au terme de la procédure prévue par la circulaire **DGER/SDPOFE/C2013-2013 du 2 octobre 2013**, le Conseil National des Délégués des Élèves et Étudiants de l'Enseignement Agricole Public (CNDEEEAP) s'est tenu le 6 février 2025 à Paris. Sont élus au Conseil National de l'Enseignement Agricole (CNEA) :

Titulaire
Gaëtan DESCAMPS LEGTA de Vendôme – Centre-Val de Loire

Suppléant
Marion SIEFFERT LPA La Tour du Pin – Auvergne Rhône-Alpes

Titulaire
Thomas JEANNET LEGTA Granvelle – Bourgogne-Franche-Comté

Suppléant
Milan SAID LEGTA de Libourne Montagne - Nouvelle-Aquitaine

Pour le Ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire
Et par délégation,
Le Directeur Général adjoint de L'Enseignement et de la Recherche

Luc MAURER